

Appel à manifestation d'intérêts pour l'exploitation d'une parcelle de terrain et implantation d'une activité en lien direct avec l'aéronautique envisagée sur le domaine public de l'Aéroport de Reims-Prunay dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire (COT)

1) DENOMINATION ET ADRESSE DU GESTIONNAIRE DU DOMAINE

Edeis Aeroport Reims
Aérodrome Reims Prunay
51360 PRUNAY

2) OBJET

La société EDEIS Aéroport Reims, délégataire de l'Aéroport Reims, procède à un appel à manifestation d'intérêt tendant à l'occupation d'un terrain avec accès piste, d'une superficie totale de 499,95 m², relevant du domaine public de l'Aéroport Reims en vue de l'implantation d'une activité en lien direct avec l'aéronautique.

La durée de la COT pourra être adaptée au projet présenté dans le respect des règles du Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L.2122-2 (durée nécessaire à l'amortissement des investissements projetés et une rémunération équitable et suffisante des capitaux investis).

Les candidats devront faire une proposition sur ce point en prenant en compte aux règles du Code général de la propriété des personnes publiques.

- En contrepartie de l'éventuelle occupation privative de l'espace précité, l'occupant devra notamment verser à EDEIS Aéroport Reims une redevance fixe pour le terrain nu d'un montant minimum de 15€ HT/m²/an (Valeur 2023) indexé sur l'Indice du Coût de la Construction (ICC) de l'INSEE.
Soit 7 499,25 € HT/An (Valeur 2023)

3) MODALITES

Tout opérateur souhaitant faire part à EDEIS Aéroport Reims de son intérêt en vue de la conclusion d'une COT tendant à la mise en œuvre du projet visé par le présent avis, est tenu de lui transmettre un dossier complet constitué notamment des documents/informations demandés dans le cahier des charges.

Les projets des candidats seront proposés en langue française et exprimés en EURO Hors Taxes.
Chaque candidat aura à produire un dossier complet sous format numérique dans les conditions prévues au cahier des charges.

Le cahier des charges est à retirer auprès de Monsieur HAMEURY Marc : marc.hameury@edeis.com

4) JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La sélection des candidats se fera comme suit :

1. Vérification des candidatures et offres éventuellement invitation à compléter ou corriger des candidatures incomplètes ou non conformes.
2. Ouverture des offres et notation.

L'autorisation d'occupation sera attribuée avec toutes les garanties de transparence et d'impartialité.

5) DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU DOSSIER

La date limite de réception du dossier visé à l'article 3 est fixée au **6 décembre 2023 à 17h00**, heure de Reims

Les candidats remettent leur offre sous format électronique par mail à l'adresse suivante :

marc.hameury@edeis.com

Avis d'appel à manifestation d'intérêt publié le 6 octobre 2023 valable jusqu'au 6 décembre 2023 à 17h00